

DIRECTION RESSOURCES
Service des Assemblées
JL/CB.

Conseil Municipal du 24 avril 2013

Compte-rendu.

Ouverture de la séance : 18H00

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 26 ; Pouvoirs : 9 ; Absents : 4 ;

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 24 AVRIL, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. LORENZO ROCCARO, 2^{ème} ADJOINT AU MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 15 AVRIL 2013.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, JOURNAUD Laurent Xavier, conseillers municipaux.

ABSENTS : SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, JOUANDON Laurence, PALMASI Sandrine, VENDRAME Richard.

ONT DONNE POUVOIR : LE DISSES Eric à Lorenzo ROCCARO, MOY Geneviève à COLIN Patricia, MATTEONI Guy à GUIOT Robert, GIVAUDAN Julien à PUECHEGUT Emmanuelle, LO IACONO Michel à PONTOUS Guy, POUET Paule à CUDENNEC Odile, LOPEZ Xavier à SUCCAMIELE Nathalie, GARGANI Marie Claude à AZAM Christiane, GOMEZ Vincent à GINI Michel,

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS.

- En l'absence de Monsieur Le Maire et de Madame Geneviève MOY, 1^{er} Adjoint, Monsieur ROCCARO préside la séance.
- Il constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.
- Le conseil désigne Monsieur Grégory PANAGOUDIS en qualité de secrétaire de séance.
- Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 27 mars 2013 :

N°S DATE	OBJETS
N°116 2/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE NATATION SYNCHRONISEE
N°117 2/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION URBAN VIBES

N°118 8/04	ESPACE SAINT EXUPERY EXPOSITION ET DEFILES DE VOITURES ANCIENNES DANS LE CADRE DES FLORALIES LE 7 AVRIL 2013
N°119 9/04	COMMANDE PUBLIQUE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ET DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE RELATIVE A LA REALISATION DU MUSEE RAIMU. LOT 1. CONTROLE TECHNIQUE
N°120 9/04	COMMANDE PUBLIQUE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ET DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE RELATIVE A LA REALISATION DU MUSEE RAIMU. LOT 2.
N°121 9/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 25 JUILLET 2012. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU MINISTERE DE LA DEFENSE POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES
N°122 9/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION A.D.D.A.P 13
N°123 9/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE TRIATHLON
N°124 9/04	DAUCS / OPAH RU SUBVENTIONS POUR REHABILITATION DE LOGEMENT M. HENRI SINOPOLI, 4 RUE ALDERIC CHAVE.
N°125 9/04	DAUCS / OPAH RU SUBVENTIONS POUR REHABILITATION DE LOGEMENT M. ET MME FOUAD SLIT, 24 RUE PUIITS MADAME.
N°126 9/04	EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE ADHESION A LA MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE PAR LA COMMUNE DE MARIGNANE ANNEE 2013.
N°127 9/04	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°2 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN GUICHET UNIQUE EN CENTRE VILLE
N°128 9/04	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE SECTEUR RUE VICTOIRE DE LA MARNE CONCLU AVEC GUIGUES.
N°129 9/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX MARIGNANE 3 RUE FOCH.
N°130 11/04	S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE REQUETE DEPOSEE PAR M. DHERS DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE.
N°131 11/04	ESPACE SAINT EXUPERY CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE ET L'ASSOCIATION INTERFLORA DANS LE CADRE DES FLORALIES LE 7 AVRIL 2013.
N°132 15/04	S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE REQUETE DEPOSEE PAR MELLE PIOVANACCI DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE
N°133 16/04	S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE DESIGNATION D'UN AVOCAT. RECOURS CONTRE DEXIA CREDIT LOCAL
N°134 16/04	SERVICE ENVIRONNEMENT AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE SECTEUR RUE VICTOIRE DE LA MARNE CONCLU AVEC GUIGUES

N°135 16/04	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 AU MARCHE GESTION DES EXPLOITATIONS THERMIQUES VENTILATION / VMC ET DE GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX CONCLU AVEC DALKIA
N°136 16/04	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE BUDO-KAI
N°137 18/04	COMMANDE PUBLIQUE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DU MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES
N°138 22/04	ESPACE SAINT EXUPERY CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC L'ASSOCIATION ISE SCENE POUR LA CREATION ET LA REALISATION DE LA COMEDIE MUSICALE CINE CIGALE LES 21 ET 22 JUIN 2013
N°139 23/04	D.S.T. / COMMANDE PUBLIQUE CONTRAT DE MAINTENANCE DU SYSTEME DE SECURITE INTRUSION DE L'HOTEL DE VILLE
N°140 23/04	S.J.R.A. TARIFICATION « MARIGNANE PLAGE » ANNEE 2013.

➤ M. JOURNAUD, Conseiller Municipal, demande une minute de silence suite au décès de M. VELLA, ancien Adjoint au Maire.

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, A L'UNANIMITE (pour : 35), DE DONNER congé sans offre de renouvellement à la SARL La Galère, en la personne de son gérant, M. Jean- Claude BERTHIER, preneur à bail, moyennant une indemnité d'éviction de 5 000 Euros, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

DECIDE, A L'UNANIMITE (pour : 35), DE SOLLICITER, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, l'aide financière du Conseil Général pour la réalisation de diverses opérations touchant à l'aménagement d'espaces publics paysagers, à l'environnement et au développement durable, à la jeunesse, à la sécurité, au foncier et à l'habitat social, au taux le plus élevé possible et d'établir un contrat sur deux ans pour 2013 et 2014 ; **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE A L'UNANIMITE (pour : 35), DE SOLLICITER auprès du Conseil Général, dans le cadre de son soutien aux communes pour la réalisation de travaux de proximité et, en conformité avec le protocole y afférent, une aide de 80 % du montant hors taxes pour les 5 opérations suivantes :

N° PROJET	PROJETS RETENUS POUR 2013	TOTAL H.T.	TOTAL T.T.C.
1	Aménagement du paysage urbain : Espace vert de « la Galagovière » – Parc Salvador Dali	75 000,00	89 700,00
2	Création et rénovation de sanitaires : Ecole Chave – Aire des gens de voyage	75 000,00	89 700,00
3	Remise à niveau du système de chauffage – Gymnase du Bolmon - Piscine les Canetons	75 000,00	89 700,00

4	Remise aux normes des réseaux d'eau sanitaire (Cosec du Bolmon - Crèches : Ile aux Enfants, Petit Prince, Planète Bleue, Cap Frimousse)	75 000,00	89 700,00
5	Divers travaux de rénovation des infrastructures sportives : Piscines les Canetons et la Pausa – Gymnase Bolmon	75 000,00	89 700,00
	TOTAL	375 000,00	448 500,00

Et D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces dossiers.

DECIDE A L'UNANIMITE (pour : 35) , D'ANNULER la délibération n°50 du 27 février 2013, **DE SOLLICITER**, dans le cadre de l'opération d'enfouissement des réseaux ERDF des secteurs Mirabeau Nord / Jean Jaurès / Parc Camoin / Parking Libération dont le coût s'élève à 214 104,53 € HT, une subvention auprès du SMED 13, au taux le plus élevé possible, correspondant à 40% du montant plafonné à 150 000 €, soit 60 000 €, **DE MANDATER** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE A L'UNANIMITE (pour : 35), DE CONSTITUER diverses servitudes de tréfonds (canalisations de réseau pluvial, d'eaux usées, d'eau potable et d'alimentation d'un poteau d'incendie) sur la parcelle communale cadastrée section AW n° 366, constituant le fonds servant, au profit des parcelles suivantes, constituant le fonds dominant :

Références cadastrales		Propriétaires
Section	n°	
AW	72 -365 et 240	Les Bâisseurs des Alpes
BK	227	
BK	47 et 216	Mme et M. SARDOU
AW	350 et 229	Les Bâisseurs des Alpes Mme et M. SARDOU
BK	52	SCI PIMASOL
AW	125 et 126	Mme SAVAJANO veuve CABROL

PRECISE que l'indemnité à verser par les propriétaires du fonds dominant a été fixée à cent euros (100 €) par le Service de France Domaine et que les propriétaires du fonds dominant supporteront les frais notariés, **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE A L'UNANIMITE (pour : 35), DE CONSTITUER une servitude de tréfonds au profit de la parcelle BL n° 166, propriété de Mme et M. VIAL, pour le réseau tout à l'égout avec pose d'une canalisation Ø 125, sur la propriété communale cadastrée section BL n°111, **PRECISE** que Madame et Monsieur Cédric VIAL prendront en charge les frais notariés et que l'indemnité à verser par ces derniers a été fixée à trois mille quatre cent quarante euros (3 440 €) par le Service de France Domaine, **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

PREND ACTE du bilan de la politique foncière menée par la Commune au titre de l'année 2012, après en avoir débattu. Le montant total des acquisitions s'élève à 83 867 € et celui des cessions à 85 840 €.

DECIDE, A LA MAJORITE (pour : 34 ; abstention : 1, M. BLASZYCK), dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), **D'ATTRIBUER** des subventions aux projets associatifs 2013, validés par le comité de pilotage du 14 mars 2013, pour un montant total de 36 300 euros. **APPROUVE** l'engagement du budget de fonctionnement de l'équipe opérationnelle (incluant les postes « chargé de mission GUP et CLSPD »), à hauteur de 65 200 euros ; **DIT QUE** le versement des subventions se fera par mandat administratif, sur appels de fonds de la part des associations et qu'un acompte de 80% pourra être versé sur demande écrite du président de l'association subventionnée, dès notification de la présente délibération.

DECIDE, A L'UNANIMITE (pour : 35), D'APPROUVER l'avenant n° 5 à la Convention de Partenariat Culturel du 17 décembre 2008, établie entre la Ville de Marignane et l'Ecole Régionale d'Art Dramatique (E.R.A.D.) en vue de favoriser la création et la diffusion de spectacles vivants d'initiatives locales ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet Avenant.

DECIDE, A L'UNANIMITE (pour : 35), DE CREER le budget annexe « Réhabilitation du centre ancien - Opérations de requalification des îlots dégradés (ORID) et de résorption de l'habitat insalubre (RHI) » ; **DIT QUE** ce budget annexe, sans autonomie financière, appliquera la comptabilité M.14 et sera assujéti à TVA.

Clôture de séance : 18H35

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**